

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7291639201**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7291639201>

Cette annonce a été mise en ligne le **18 mai 2022** sur **Actu.fr - la Croix du Nord**  
Pour le département : **62 - PAS DE CALAIS**

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte authentique, reçu par Maître Florence SLOSSE, notaire à BETHUNE, le 6 mai 2022, enregistré à la Recette des Impôts de BETHUNE le 11 mai 2022, dossier 23324 mention 2022N511, la société PRESS'CLEAN, société à responsabilité limitée, au capital social de 7.700,00 euros, siège social à MERVILLE (59660), 38 rue du Général de Gaulle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DUNKERQUE sous le numéro 441664067

A vendu à la société O PRESS, société par actions simplifiée, au capital social de 10.000,00 euros, siège social à MERVILLE (59660), 38 rue du Général de Gaulle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DUNKERQUE sous le numéro 912046596, le fonds commercial de pressing, laverie, location de matériel mercerie, exploitant de distributeurs automatiques exploité à:

- ANNEZIN (62232), 6 rue de l'Egalité, immatriculé sous le numéro SIRET 44166406700051

- LAVENTIE (62740), 5 rue des Clincques, immatriculé sous le numéro SIRET 44166406700077

- MERVILLE (59660), 38 rue du Général de Gaulle, immatriculé sous le numéro SIRET 44166406700010

Sous l'enseigne "PRESS CLEAN", avec entrée en jouissance le 1er mai 2022, moyennant le prix de 70.000,00 EUROS, lequel prix est partagé comme suit, entre les différents fonds:

- ANNEZIN: 22.000,00 euros,

- LAVENTIE: 18.000,00 euros,

- MERVILLE: 30.000,00 euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en ce qui concerne les fonds d'ANNEZIN et de LAVENTIE, en l'office notarial de Maître SLOSSE, notaire à BETHUNE et

en ce qui concerne le fonds de MERVILLE, en l'office notarial de Maître WILPOTTE, notaire à HAZEBROUCK au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.  
Pour avis,

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

